



Mairie de Chaintré

Procès-Verbal Conseil Municipal du 30 mai 2024 - 19 heures

Convocation du 21 mai 2024

Présents : Messieurs Jean-François COGNARD, Fabrice LAROCLETTE, Jean SIMONNET, Christophe PERRATON, Sébastien MAUREL,
Mesdames Géraldine GRAS-COMTET, Ophélie PAQUET, Fabienne LOGEROT, Nicole MORAT, Hélène VESSOT, Isabelle BREUL

Absents excusés : Jacqueline BOURDON pouvoir à Géraldine GRAS-COMTET, Martine FERRET pouvoir à Jean SIMONNET, Germain DESSERTINE pouvoir à Nicole MORAT

Le procès-verbal de la séance du 11 avril 2024 a été transmis à chacun des membres du conseil municipal. Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil et propose la signature de la feuille d'adoption du procès-verbal et des délibérations : Le compte-rendu du 11 avril 2024 est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Géraldine GRAS-COMTET est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour. Un point est à ajouter, une nouvelle délibération sera à prendre concernant l'autorisation de signature de la convention avec La Chapelle « convention financière de la commune panneaux lumineux »

- **Emprunt achat terrain Terre de Savy**

Afin de financer l'achat du terrain Terre de Savy cadastré AB 31 et d'une superficie de 5 489m², il est nécessaire de recourir à un emprunt.

A noter en 2023 un prêt Banque Populaire s'est terminé, échéance 19 168.47 € et 2026 un prêt Caisse d'Épargne se termine, échéance 16 038.29 €

Trois offres reçues : Caisse épargne, Crédit agricole et Banque Populaire

Caisse épargne : taux 4.47 % 385 000 € sur 20 ans > échéance annuelle 29 520.43 € frais dossier 500 €

Banque Populaire : taux 3.95 % 385 000 € sur 20 ans > échéance annuelle 28 203.69 € frais dossier 460 €

Crédit Agricole : taux 3.82 % 385 000 € sur 20 ans > échéance annuelle 27 879.29 € frais dossier 385 €

→ Après étude des offres reçues et délibération, le Conseil décide, à l'unanimité, de retenir la proposition du Crédit Agricole pour un prêt d'un montant de 385 000 € sur une durée de 20 ans / taux 3.82 % / échéance annuelle 27 879.29 € et demande à Monsieur le Maire de négocier les frais de dossier qui sont de 385 €.

Le terrain devra être vendu à nu, tout doit être arraché et propre.

- **Achat Aménagement terrasse logement Rue des Plessys**

Emmanuelle Latte, locataire du logement B Rue des Plessys a aménagé sa terrasse avec brise vue, pelouse synthétique et claustra.

Elle quitte l'appartement au 30 mai prochain et propose à la commune de lui racheter cet aménagement pour un montant de 100 €.

→ Le conseil ne valide pas la demande.

• **Point Maison Assistante Maternelle**

Visite du futur emplacement de Madame la Sous-Préfète le 25 avril dernier

La CAF nous a contacté ce jour et nous a indiqué :

- Le dossier de subvention « Plan d'Investissement pour l'Accueil du Jeune Enfant (PIAJE) » sera à déposer en décembre 2024 pour présentation et décision le premier trimestre 2025. Réglementation d'attribution éditée tous les ans. Les attributions 2024 ne seront pas les mêmes que 2025,2026...
- Les locaux subventionnés MAM doivent restés des locaux affectés à une MAM durant 15 ans, pas de changement de destination possible ou remboursement des aides au prorata.
- A savoir que tout ce qui est enclenché avant la demande de subvention n'est pas subventionnable.
- Le montant envisageable de subvention CAF pour 400 000 € de travaux pourrait être d'environ 50 000 €, selon le règlement 2024 en vigueur.

Les autres subventions possibles étant de 25 000 € d'Appel à Projet Département (dossier à déposer en fin d'année), 25 000 € Fonds de concours MBA et DETR (montant non connu).

A noter tous ces montants ne sont pas attribués d'office, ce sont les sommes maximums attribuables. On ne connaîtra les montants définitifs qu'après attributions des organismes.

Le choix de l'architecte sera fait prochainement afin de pouvoir chiffrer, faire le dépôt de permis et éventuellement de lancer l'appel d'offres. Ceci en notant que les honoraires d'architecte ne seront pas subventionnables puisque signés avant demande de subvention.

• **Rallye des vins : 8 juin**

Monsieur Le Maire souligne que ce sera une première pour la commune d'accueillir une spéciale.

Reconnaissance du circuit samedi 1^{er} juin

Epreuves Spéciales 1-4 : Chaintré-Pruzilly le samedi 8 juin de 8h40 à 19h30

Ligne de Départ devant le cimetière Rue des Plessys.

A noter, la bibliothèque sera fermée samedi 8 juin, des barrières et déviations seront mis en place, deux maisons sur la commune seront complètement isolées par le passage du Rallye, Rue du Plessys et Chemin de la Vernette.

Bottes de paille à installer vendredi 7 juin.

Buvette tenue par le Sou des Ecoles.

• **Elections 9 juin**

Permanences Bureau de vote

Horaires permanences	NOM - Prénom	Horaires permanences	NOM - Prénom
8H à 10 H 30 3 personnes	Jacqueline Bourdon Géraldine Gras-Comtet Hélène Vessot	15H30 à 18 H 3 personnes	Jean Simonnet Fabrice Larochette Gisèle Guiard Marigny
10H 30 à 13H 3 personnes	Ophélie Paquet Christophe Perraton Martine Ferret	18 H dépouillement 4 personnes minimum	Jacqueline Bourdon Géraldine Gras-Comtet Hélène Vessot Martine Ferret Jean Simonnet
13H à 15H30 3 personnes	Nicole Morat Germain Dessertine Martine Journet		

- **Convention financière Panneaux Lumineux**

Deux nouveaux panneaux électroniques lumineux vont remplacer ceux existants.

La commune de La Chapelle de Guinchay prend en charge l'installation en demandant une participation financière aux communes utilisatrices,

Il est nécessaire de formaliser les modalités de participation financière via une convention,

→ Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la commune de La Chapelle de Guinchay

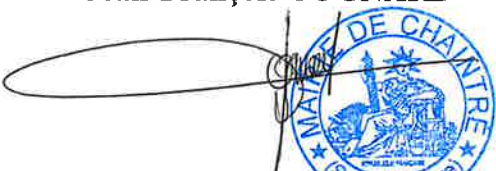
- **Divers**

- Centre équestre : Retour sur le CSI **** qui s'est déroulé du 23 au 26 mai : Isabelle Breul
 - Très grande réussite, le plus bel événement depuis l'origine en termes de qualité, de public et de retour.
 - 10% des cavaliers présents vont participer aux Jeux Olympiques
 - Très bel hommage à Patrick Journet, très émouvant
 - Toute l'équipe de Mâcon Chaintré Evénements très investie malgré un site toujours en travaux.
- Piste Cyclable : très fréquentée aussi bien par les vélos que par les piétons
- Plantations : Sébastien Maurel
 - Tout est planté et va prendre sa place
- Sono Salle polyvalente : Jean Simonnet
 - Sonorisation remise en service pour les associations et la commune pour musique d'ambiance et discours. Pas adaptée au concert, spectacle.
- Circulation Place du Luminaire : Christophe Perraton
 - Problème au Carrefour entre Rue Saint Vincent, Rue du Paradis, Rue des Darbonnes et Place du Luminaire : étudier la possibilité de mettre un Stop afin de sécuriser le point.
 - Stationnement Place du Luminaire : faire preuve de bon sens pour se garer et ne pas empiéter sur la route.
- Appel du 18 juin : 19 heures suivi d'un vin d'honneur. Monsieur Cognard tient à remercier notre jeune porte drapeau qui n'a que 18 ans.
- Comité des fêtes : Manifestation le 29 juin prochain au parcours santé au Château
- Fête Nationale 14 juillet :
 - Commémoration au monument à 11 heures 30 suivi d'un vin d'honneur
 - Feu d'artifice le soir avec soirée dansante à la charge de la commune
 - Animation du restaurant Vigne en Fleur l'après midi
- Spectacle « Easy rider » Claude Bloc samedi 20 juillet salle polyvalente, entrée gratuite avec participation au chapeau

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures

Le Maire,

Jean-François COGNARD



Dates prochaines réunions :

Réunion des adjoints : Jeudi 27 juin - 19 heures

Prochain Conseil : Jeudi 4 juillet 2024 - **18 heures**